

# Recours contre ma banque suite à autorisation de découvert

## Par VAL040564, le 14/04/2008 à 09:29

En 2005 mon conseiller clientèle de ma banque m'a laissé monté en découvert jusqu'à plus de 11 000€ alors que mes revenus ne pouvaient les combler. En 2006 il m'a même ouvert un compte pro en m'autorisant un crédit en plus, mon découvert était toujours là, en plus j'avais déjà le crédit de ma maison à payer. Lorsqu'il est parti dans une autre agence, un autre conseiller clientèle m'a proposé un moratoire pour recouvrir ce découvert de 11 000 € qui portait sur la somme de 320 € qui représentait ce que je gagnais par semaine en intérime. Aujourd'hui je n'ai plus de travail, le moratoire continue à courir, le crédit de ma maison aussi, et en plus j'ai payé en agios et frais bancaires la somme de 2 000 € en 2006 et 2007. C'est sur que je représente une mane pour la société générale, mais aujourd'hui comment juridiquement leur responsabilité peut être engagée. Ai-je un recours devant cela. Merci de votre réponse

## Par gloran, le 14/04/2008 à 11:01

STOP : qui a créé le trou de 11 000 euros ? vous ou le conseiller ? Si c'est vous, pourquoi la banque serait responsable de votre incapacité à gérer un budget ?

#### Par VAL040564, le 14/04/2008 à 11:41

C'est très facile de mettre les gens dans la mouise avec des propos comme vous en tenez.

Certes c'est moi qui est un découvert de 11000 € mais si ma banque avait bloqué le compte et la carte bleue cela ne serait pas arrivé. D'autre part, pourquoi alors m'avoir consenti d'autres crédits dont un revolving. C'est tout simplement scandaleux.

#### Par gloran, le 14/04/2008 à 17:21

On vous consent des crédits revolving parce que c'est le business de ces gens-là que de vivre sur le dos des personnes qui ne sont pas capable de compter et gérer un budget.

En règle général, j'aide facilement les gens sur les problèmes de consommation : une société de recouvrement qui harcèle, etc. Mais on ne peut pas aider quelqu'un qui ne sait pas compter ni gérer un budget, et qui est persuadé(e) que c'est la faute des autres. Comment une telle personne serait en mesure de comprendre le moindre texte de droit, le droit qui dit le bien et le mal, quand elle est à ce point aveugle et irresponsable. A force de lire des histoires comme ça, je finis par penser que ces vautours ont une raison d'être, une certaine forme de darwinisme : prendre l'argent à ces paniers percés qui n'en connaissent pas la valeur et le réinjecter dans le circuit au bénéfice des autres (vae victis en somme).